

## **Le temps retrouvé ?**

### **La récupération du passé dans le cérémonial public anversois**

Brecht Deseure

« Au début de la Révolution, ils combattirent leur roi légitime et le décapitèrent ; ils voulaient anéantir tous les empereurs et les rois, et voilà qu'ils les font eux-mêmes »<sup>1</sup>.

Le chroniqueur conservateur Jan Baptist Van der Straelen (1761–1847) ne cache pas sa surprise en relevant le fait. Les années précédentes, il n'avait cessé de fulminer contre le démantèlement de l'Ancien Régime sous le gouvernement français. Du monde qu'il avait toujours connu, la politique révolutionnaire et antireligieuse du Directoire avait pour ainsi dire fait table rase. Les révolutionnaires avaient délibérément cherché à rompre avec le passé. Non contents d'abolir les anciennes lois, institutions et organisations sociales, ils avaient aussi fait disparaître les symboles du passé prérévolutionnaire : les salles de réunion des guildes avaient été saccagées, les blasons arrachés, les portraits de souverains brûlés... Les révolutionnaires voulaient, en instituant une symbolique propre, donner davantage de poids à l'idée d'un nouveau départ pour l'humanité : nouvelle ère et nouveau calendrier, cycle de fêtes révolutionnaires et nationales, culte de la Raison et de la Loi. Van der Straelen avait décrit avec une précision amère l'apparition de toutes ces « nouveautés affreuses ».

L'instauration du Consulat, en 1799, constituait un revirement. Napoléon Bonaparte, Premier Consul, se retrouvait à la tête d'un pays profondément déchiré. Guerre civile, émigration, coups d'État et querelles religieuses n'avaient guère favorisé l'unité nationale. Bonaparte général avait offert à la France une série impressionnante de victoires militaires, qui avaient fermement établi la posture internationale du pays. Le chef de l'État se devait à présent d'assurer la stabilité intérieure. Pour ce faire, il commence par établir une structure fortement centralisée, au sein de laquelle l'influence du pouvoir législatif se voit réduite au profit du pouvoir exécutif. Il s'attache ensuite à rassembler la population française divisée autour de la patrie.

L'un des principaux moyens mis en œuvre pour parvenir à cette nouvelle unité est la politique culturelle. Tout en préservant les acquis sociaux et juridiques de la Révolution – notamment par la promulgation du fameux Code civil –, Napoléon tourne résolument le dos au style de gouvernement républicain. Loin de mettre l'accent sur une rupture avec le passé, il renoue

tout au contraire ostensiblement avec les signes extérieurs de l’Ancien Régime<sup>2</sup>. Les traits les plus caractéristiques de cette politique sont la création de la Légion d’honneur, la restauration des titres de noblesse – fondés toutefois sur une méritocratie – et, en 1804, l’instauration de l’Empire. Ce rétablissement des formes anciennes suggérait une continuité avec le passé et permettait aux Français d’être à nouveau fiers d’un pan entier de leur histoire que la Révolution avait discrédité.

Ce retour au passé national n’apparaît nulle part aussi clairement que dans le décorum dont Napoléon entoure sa propre personne. À mesure qu’il s’attribue du pouvoir, installant de facto une autocratie, il s’inspire sans cesse davantage des monarques de l’Ancien Régime. Son sacre comme empereur, en 1804, en est une parfaite illustration : la cérémonie baigne dans un méli-mélo de symboles empruntés à différentes périodes du passé monarchique français. La couronne de laurier des empereurs romains, les abeilles d’or des Mérovingiens, la couronne de Charlemagne et le cérémonial de cour des Bourbons concourent à susciter l’idée que Napoléon réunit en lui toutes les dynasties passées et que c’est d’elles qu’il tire sa légitimité de chef d’État<sup>3</sup>.

Dans les territoires annexés aussi, et notamment les Pays-Bas méridionaux, le passé est ostensiblement réhabilité. Ce qui frappe, c’est que la politique culturelle y est sciemment alignée sur l’identité et l’histoire locales. Les représentants du régime napoléonien ne copient pas tel quel le style de gouvernement pratiqué en France mais veillent à l’adapter au contexte local. En suggérant ainsi une continuité entre le passé local et le nouveau régime, ils visaient à légitimer ce dernier aux yeux des habitants<sup>4</sup>. Le cas d’Anvers est révélateur à cet égard. Nous souhaitons mettre en lumière ici deux éléments saillants du cérémonial public qui ont permis l’appropriation du passé anversoïse : le retour à la tradition des Joyeuses Entrées et la réouverture de l’Escaut.

### **Dans les pas des grands : la « Joyeuse Entrée » de 1803**

Dès le début du Consulat, le cycle annuel des fêtes révolutionnaires avait été entièrement remodelé. Les fêtes à connotation idéologique avaient disparu, tandis que s’ajoutaient, au fil des événements politiques, de nouveaux jours fériés commémorant les dates importantes des gouvernements consulaire et impérial. À Anvers comme dans le reste de la France, ces fêtes sont coulées dans le moule de la tradition. En témoigne, entre autres, la réintroduction, après la signature du Concordat en 1801 et son entrée en vigueur en 1802, du Te Deum solennel en présence des autorités civiles et militaires. Mais c’est surtout la célébration des occasions exceptionnelles qui permet de montrer à quel point le cérémonial napoléonien va se greffer, à

Anvers, sur les coutumes locales. L'exemple par excellence en est la visite du Premier Consul à Anvers en 1803.

Cette visite prenait place dans la tournée entreprise par Napoléon dans les départements belges durant l'été. Les objectifs du voyage étaient militaires et administratifs mais aussi politiques. Une grande partie du programme consistait en l'inspection d'installations militaires et d'ouvrages de défense. La guerre venait en effet de reprendre contre l'Angleterre, donnant aux départements du Nord une haute importance stratégique. Outre les affaires militaires et administratives, il s'agissait aussi de s'attirer les bonnes grâces de l'opinion publique. Le gouvernement français n'avait jamais joui d'une grande popularité dans les départements belges, même si l'accession au pouvoir de Napoléon avait suscité de grands espoirs. Le voyage de 1803 avait donc été organisé comme une véritable tournée de propagande. Le Premier Consul se déplaçait avec une suite nombreuse et imposante, et les réceptions solennelles étaient mises en scène avec soin. Des comptes rendus triomphants dans les journaux et des brochures de circonstance garantissaient la large diffusion et une interprétation adéquate des faits et gestes du Premier Consul<sup>5</sup>.

Le cérémonial de réception déployé dans les villes des Pays-Bas méridionaux montre à suffisance que les organisateurs locaux avaient pris pour modèle les Joyeuses Entrées de l'Ancien Régime. Nul doute que des consignes centralisées sont à l'origine de ce retour général à certaines coutumes prérévolutionnaires. Le voyage de 1803 marque en effet le basculement définitif d'une politique d'image consulaire et républicaine vers un cérémonial manifestement monarchique et traditionnel. Dans les villes du Nord de la France, déjà, où le voyage avait débuté, des usages cérémoniels autrefois réservés au roi de France avaient été réinstaurés en l'honneur de Napoléon.

À Anvers, c'est au maire Jan Steven Werbrouck, assisté du préfet, Charles d'Herbouville, que revenait la responsabilité d'organiser la réception. Au départ, il était prévu de faire suivre à Bonaparte un parcours similaire à celui qu'accomplissaient auparavant les gouvernants et les princes souverains. D'après le dossier préparatoire, en effet, (seule) la porte Saint-Georges, ou porte Impériale, et les rues qui en partaient pour mener au cœur de la ville devaient être décorées<sup>6</sup>. C'est par cet itinéraire que, des siècles durant, les souverains en visite avaient été accueillis en triomphe. La porte elle-même avait été inaugurée en 1545 par Charles Quint, dont les armoiries et la devise continuaient à en orner le front. Le passage par cette porte avait une portée dynastique marquée, car le rituel de la Joyeuse Entrée voulait qu'un arbre généalogique ou un tableau vivant, au-dessus ou à côté de la porte, rappelle au souverain le souvenir de ses prédécesseurs.

Cet itinéraire fut néanmoins abandonné, probablement lorsqu'on apprit que Bonaparte arriverait non pas du département de la Dyle mais de celui de l'Escaut. Une autre mise en scène avait été imaginée, non moins monarchique : le Consul passerait l'Escaut depuis la Tête de Flandre et serait accueilli par les autorités rassemblées sur les quais. Pour l'occasion, le fleuve avait été vidé de ses bateaux, afin que toute l'attention se concentrât sur les embarcations richement ornées du Consul et de sa suite. Les cloches de toutes les églises de la ville sonnaient, et l'on tirait des coups de canon depuis les forts. Une pyramide avait été érigée au Bierhoofd et diverses inscriptions en latin exprimaient la joie de la ville d'Anvers et promettaient la conquête de l'Angleterre.

Sur le quai se déroula le traditionnel rituel d'accueil de l'Ancien Régime : la remise des clés de la cité. Comme l'exigeait la tradition, le Premier Consul les refusa et en rendit la garde au maire. Puis le cortège pénétra dans la ville par la grande porte du Bierhoofd qui, décorée de drapeaux et de faisceaux d'armes, offrait l'apparence d'un arc de triomphe antique. Suivit une procession triomphale dans les rues de la ville, jusqu'à la préfecture installée dans l'ancien palais épiscopal, converti pour la circonstance en palais consulaire. Sur le trajet, les rues étaient recouvertes d'une fine couche de sable et plantées de centaines de mâts reliés par des guirlandes de fleurs. Tout le long du parcours étaient accrochées des devises en français et en latin en l'honneur de Bonaparte. Les places et les bâtiments publics étaient décorés d'allégories figurant sa personne et ses réalisations.

On vit encore renaître, les jours suivants, d'autres coutumes qui avaient été abolies par la Révolution. Ainsi, le deuxième jour, la ville offrit au Consul, selon l'ancien usage, un vin d'honneur. Dans une lettre à Van Langenhoven, son homologue bruxellois, le maire Werbrouck explique l'origine et les particularités de ce rituel : « Les vins d'honneur que l'on présentait aux souverains lors de leur entrée en cette ville étaient des vins du Rhin, mis dans un tonneau peint en bleu garni de cercles peints en or. Ce tonneau était transporté sur un traîneau »<sup>7</sup>. Le Premier Consul montra cette fois encore sa parfaite connaissance des traditions en offrant d'un geste princier le vin aux hôpitaux de la ville.

La sortie de l'Ommegang, le troisième jour de la visite consulaire, était également un écho de l'ancien cérémonial de réception. Un grand nombre de chars avaient été spécialement construits pour les Joyeuses Entrées des souverains et des gouvernants de l'Ancien Régime<sup>8</sup>. Certains avaient aussi fait partie, les années précédentes, de défilés révolutionnaires, mais l'Ommegang dans sa forme ancienne n'était plus sorti depuis des années. Bonaparte assista à la procession depuis le balcon de la préfecture. Comme c'était aussi la tradition autrefois, les chars avaient été adaptés aux circonstances. Le plus célèbre, celui du géant, portait

l'inscription « Mole mea magnus sed tu, Bonaparte, triumphis » (« Je suis grand par ma masse, mais toi, Bonaparte, tu l'es par tes victoires »). Le médaillon qui pendait au cou du colosse montrait un portrait du Premier Consul.

Ce retour aux formes anciennes ne doit pas faire oublier la différence essentielle entre les Joyeuses Entrées et la réception de Bonaparte. Les entrées princières de l'Ancien Régime allaient en effet de pair avec une prestation de serment sur la charte de la Joyeuse Entrée, qui reprenaient les obligations réciproques du souverain et de ses sujets. Ces chartes médiévales avaient bien entendu été abolies, comme tous les autres privilèges, lors de l'annexion des Pays-Bas méridionaux à la France, ce qui avait d'ailleurs provoqué l'indignation de nombreux citoyens conservateurs. Les organisateurs firent preuve d'une grande créativité, ne recyclant de l'ancien cérémonial que les éléments compatibles avec le nouveau régime.

Si rien, dans la réception de Napoléon, n'évoquait plus les anciens privilèges, sa pompe monarchique, en revanche, était flagrante. Non seulement l'ancien cérémonial d'entrée avait été ressuscité, mais Napoléon y était expressément comparé aux grands souverains des Pays-Bas méridionaux. Le décorum avait été clairement adapté au contexte local. Bonaparte, qui d'ordinaire se comparait volontiers à Charlemagne, cultiva plutôt, durant sa tournée dans les Pays-Bas, l'analogie avec Charles Quint, considéré dans ces régions comme le parangon du bon souverain. Le parallèle ne visait pas uniquement à souligner l'idée de continuité historique, mais aussi, bien évidemment, à transférer en Napoléon la popularité de l'Empereur.

La référence la plus frappante à cet égard était la décoration de la petite porte du Bierhoofd, à côté de celle par laquelle Napoléon entra dans la ville. Une inscription latine y avait été placée : « Sous tes auspices, Bonaparte, il [l'Escaut] transportera à nouveau des navires, comme du temps du grand Empereur »<sup>9</sup>. C'était une variante d'une inscription existante, sur la porte du Vlasmart ou porte Royale, construite en 1624 en l'honneur de Philippe IV, d'après un dessin de Pierre Paul Rubens. La porte s'ornait côté ville du blason royal et côté fleuve d'une représentation de Scaldis, la personnification de l'Escaut, allongée et tenant une corne d'abondance. Cette inscription originale disait : « Sous tes auspices, puissant Philippe, il [l'Escaut] transportera des navires, comme du temps de l'Empereur ton bisaïeul »<sup>10</sup>. Ce n'était pas seulement le souvenir de Charles-Quint qui était ainsi mobilisé au bénéfice du nouveau chef de l'État, mais aussi celui d'un XVI<sup>e</sup> siècle prospère.

En 1810, le mariage de Napoléon, entre-temps sacré empereur, avec Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, viendra encore étayer l'approche de la continuité avec le passé monarchique des Pays-Bas méridionaux, contribuant de la sorte à la légitimité dynastique et

historique des prétentions de Napoléon – et de ses descendants – sur ce territoire. Lors de la première visite du couple impérial, en 1810, c'est l'ascendance de Marie-Louise qui sera particulièrement mise en exergue, elle qui était la petite-fille de la « bonne souveraine » Marie-Thérèse.

Ce renouveau des formes anciennes se poursuivra après 1803, comme en témoignent les instructions du préfet Marc-René de Voyer d'Argenson au maire d'Anvers à propos de l'organisation d'un défilé pour célébrer la naissance, en 1811, du fils et successeur de Napoléon. Le préfet prie le bourgmestre d'entrer en contact avec « les directeurs de ces sociétés et des corporations qui ont un costume particulier à leur profession, des bannières, des devises, des figures distinctifs dont ils avoient l'habitude de se servir dans les anciennes réunions publiques et qui rappellent les anciens usages »<sup>11</sup>. Effectivement, les métiers jouaient, sous l'Ancien Régime, un rôle important dans les festivités publiques, dont l'Ommegang. En complète contradiction avec le nouvel ordre social, qui avait imposé la dissolution des corporations et leur mise hors la loi, le régime s'évertuait désormais à intégrer leurs symboles et insignes dans le cérémonial d'État. Le préfet spécifie d'ailleurs que le but est de revivifier les anciennes traditions festives – et donc de suggérer une continuité avec le passé local.

### **Napoléon libérateur de l'Escaut**

L'inscription sur la petite porte du Bierhoofd présentait le Premier Consul en successeur de Charles-Quint, mais aussi en restaurateur du commerce sur l'Escaut. Plus encore que la continuité avec la tradition monarchique, c'était là le moyen rêvé de légitimer l'entrée de Napoléon à Anvers en tant que chef d'État. À strictement parler, l'Escaut avait déjà été rouvert au libre commerce en 1795, grâce à la signature du traité de La Haye, qui annulait les « odieuses » dispositions du traité de Münster. Le conseil municipal révolutionnaire avait fait grand étalage de cette réalisation, que les Anversois attendaient depuis si longtemps. Dès 1798, cependant, après quelques années d'accroissement du trafic fluvial, le commerce sur l'Escaut s'était effondré à la suite de l'interdiction par le Directoire de l'importation de marchandises anglaises.

Afin d'attribuer à Bonaparte le mérite de la réouverture du fleuve sous le Consulat, il fut fait référence à la paix de Lunéville, signée en 1801, par laquelle le Premier Consul avait mis fin à la guerre avec l'Autriche au bénéfice de la France. La cession par l'Autriche des Pays-Bas méridionaux donna un caractère définitif à la politique française à l'égard de l'Escaut. Ce traité de paix fut dès lors présenté comme le pendant de celui de Münster qui permit de

renverser le cours tragique pris par l'histoire anversoise depuis 1648. Le préfet d'Herbouville résuma élégamment cette idée dans le mémoire statistique sur son département qu'il adressa au gouvernement central, écrivant à propos d'Anvers : « Sa splendeur et sa décadence sont également célèbres ; et par une singularité remarquable, le retour de sa prospérité se rattache au traité qui vient définitivement de donner la paix à l'Europe, comme sa ruine dépendait d'un autre traité, dans lequel toutes les puissances européennes étaient intéressées »<sup>12</sup>.

Ainsi, l'entrée triomphale du Premier Consul à Anvers était également légitimée par la promesse d'un retour de l'âge d'or de la cité portuaire. Le souvenir de cette époque glorieuse était resté très vif dans l'esprit des Anversois, qui pleuraient encore le déclin qui lui avait succédé. Les représentants du régime napoléonien jouèrent autant que possible sur cette mémoire locale. La réception de Bonaparte en 1803 fut, bien entendu, entièrement placée sous le signe de la réouverture du fleuve, et son arrivée à Anvers fut mise en scène comme l'accomplissement de la libération à laquelle la ville aspirait depuis des siècles. Le président du tribunal correctionnel l'évoque dans son discours : « L'Escaut dégagé des fers que vous avez rompus, est glorieux d'avoir porté son libérateur. La ville d'Anvers vous reçoit dans son sein, et comptera ce jour parmi ses jours heureux : sa nouvelle splendeur datera de cette époque »<sup>13</sup>. L'accession au pouvoir de Bonaparte allait marquer un tournant dans l'histoire de la ville et le commencement d'une nouvelle ère de prospérité. Comme le maire Werbrouck l'exprime dans les quelques mots qu'il adresse au Premier Consul en l'accueillant sur le quai : « Le pacte odieux de Munster nous avait anéantis, l'immortel 18 brumaire a relevé nos espérances »<sup>14</sup>.

Parmi les innombrables inscriptions et décorations qui célébraient en Bonaparte le libérateur de l'Escaut, il faut citer en particulier la peinture installée dans le bâtiment de la Bourse. Il s'agissait d'une toile translucide derrière laquelle un feu était allumé le soir tombé, faisant ainsi s'illuminer la toile dans l'obscurité. Le bâtiment même avait d'ailleurs une portée fortement symbolique : avec son foisonnement de commerçants et de marchandises, il avait constitué au XVI<sup>e</sup> siècle le cœur commercial de la ville. Par la suite, il était devenu, avec ses galeries vides et ses proportions gigantesques, un symbole de son déclin commercial. Lorsque les marchands y organisèrent, en 1803, une grande fête en l'honneur du Premier Consul, ils accrochèrent au-dessus de la porte une représentation de Bonaparte debout sur un char de triomphe, décrite en ces termes dans le compte rendu de la fête : « Ce héros s'avance vers l'Escaut et aperçoit sur les rives un vieillard abattu, languissant, fidèle image du commerce de ce fleuve... Il ordonne à Mercure d'aller à son secours ; ce Dieu marche vers le vieillard, lui tend la main et le relève »<sup>15</sup>.

Cette image s'inscrivait totalement dans la tradition picturale à travers laquelle s'exprimaient depuis des siècles la crainte du déclin et l'espoir de la liberté retrouvée, et où les rôles principaux étaient tenus par les personnifications de l'Escaut et d'Anvers – Scaldis et Antverpia – l'un enchaîné, l'autre au désespoir. Cette iconographie avait été particulièrement prégnante lors des Joyeuses Entrées princières de la fin du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles. Rubens, notamment, s'en était servi dans son projet de décors scéniques pour la réception du cardinal-infant Ferdinand en 1635 : l'un d'eux figurait Mercure, le dieu du commerce, sur le point de quitter Anvers. En 1803, le gouvernement français récupère cette tradition picturale en la renversant : grâce à Napoléon, la libération de l'Escaut, si longtemps attendue, n'est plus un vœu pieux mais une heureuse réalité. Comme dans le cas de l'inscription inspirée de celle de la porte Royale, la prière se fait louange. Et on laisse entendre que Napoléon ne se borne pas à succéder aux monarques de l'Ancien Régime, mais les surpasse en réussissant là où ils avaient échoué.

La réouverture de l'Escaut restera, après 1803, le principal argument de légitimation du régime napoléonien. À mesure que croîtra l'importance d'Anvers en tant que port stratégique, l'accent se déplacera cependant de la fonction commerciale vers la fonction militaire du fleuve. Si la construction de l'arsenal est présentée aux Anversois comme étant le meilleur moyen de consolider et de défendre la liberté et l'essor économique retrouvés, il sera plus souvent question, dans les discours impériaux, de l'arsenal que des bassins nouvellement creusés. Toute la population fut ainsi invitée à assister, en 1804, à la pose de la première pierre du complexe, et le lancement des nouveaux bâtiments de ligne s'accompagna de grandes festivités publiques. La mise à l'eau du *Friedland* en présence du couple impérial, en 1810, constitua le point d'orgue de cet épisode.

La politique d'image du régime napoléonien est marquée du sceau de l'ambiguïté. D'un côté, Napoléon consolide les acquis de la Révolution et réorganise la France selon une conception moderne et centralisatrice de l'État. De l'autre, il modèle ostensiblement son style de gouvernement sur celui de l'Ancien Régime. Ce traditionalisme de façade avait pour but de rendre supportable aux Français la rupture avec le passé que les révolutionnaires avaient ouvertement professée et pratiquée et à aplanir les divisions internes. Il visait en outre à légitimer sa position de chef d'État en suggérant une continuité avec le passé monarchique. L'analyse du cérémonial public napoléonien à Anvers montre que la politique culturelle appliquée dans les territoires annexés remplissait les mêmes fonctions, raison pour laquelle elle était adaptée au contexte historique local. Pour un régime réputé centralisateur et



uniformisateur, cela peut paraître surprenant. Les organisateurs locaux du cérémonial public, le préfet et le maire en tête, prirent autant que possible en compte, avec l'appui du niveau central, les sensibilités locales, en ressuscitant un cérémonial de réception monarchique, issu de l'Ancien Régime, et en récupérant des événements historiques à forte charge symbolique, comme la réouverture de l'Escaut. Comme le révèlent les dossiers préparatoires, ils le firent dans le but avoué de contribuer à la popularité du régime en permettant aux habitants de se reconnaître dans ce style de gouvernement.

Fig. 1

*« La France assise sur un globe porté sur des nuages ». Projet de char de triomphe pour le défilé organisé à Anvers à l'occasion de la naissance du roi de Rome en 1811*

Mathieu Ignace van Brée

1811

Encre sur papier

Archives nationales de France (Paris)

F1cIII Deux Nèthes 4

Fig. 2

*La porte Royale ou porte de l'Escaut à son emplacement d'origine, entre les quais de l'Escaut et le début du Vlasmarkt*

Edmond Fierlants

1860

Photographie

Stadsarchief Antwerpen

SAA, AVA, FOTO-OF, n° 112

Fig. 3

*Médaille éditée par la Chambre de commerce d'Anvers en 1809. Avers : Napoléon en empereur romain. Revers : Scaldis, la personnification de l'Escaut, avec une corne d'abondance, un gouvernail et un dauphin. En bas : la main d'Anvers de l'ancien blason de la ville.*

Jean-Pierre Droz

1809

Argent, diam. 3,20 cm, poids 14,79 g

Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles)

Fig. 4

Mercurius abituriens. *Le dieu du commerce Mercure est sur le point de quitter Anvers. Scaldis observe la scène, enchaîné et impuissant, tandis qu'Antverpia, la personnification d'Anvers, se tourne implorante vers le spectateur. À l'arrière-plan, un marinier désœuvré s'est endormi.*

Theodoor van Thulden, d'après un dessin de Pierre Paul Rubens

1642

Gravure

extrait de : J.C. Gevartius, *Pompa Introitus Ferdinandi*, Anvers, 1642

Fig. 5

*Mise à l'eau du Friedland dans les chantiers navals d'Anvers, le 2 mai 1810, en présence de Napoléon et Marie-Louise*

Mathieu Ignace van Brée

1810

Huile sur toile, 185 x 261 cm

Châteaux de Versailles et du Trianon (Versailles)

---

<sup>1</sup> F. Prims (éd.) et J.B. Van der Straelen, *De kronijk van Antwerpen*, vol. VIII, Anvers, 1936, p. 20.

<sup>2</sup> J.K. Burton, *Napoleon and Clio : Historical Writing, Teaching and Thinking during the First Empire*, Durham, 1979 ; A. Forrest, « Propaganda and the Legitimation of Power in Napoleonic France », dans *French History*, 18, 2004, 4, pp. 426-445 ; R.B. Holtman, *Napoleonic Propaganda*, Los Angeles, 1969 (1<sup>ère</sup> éd., 1950) ; A. Jourdan, *Napoléon. Héros, imperator, mécène*, Paris, 1998.

<sup>3</sup> O. Nouvel-Kammerer (dir.), *L'aigle et le papillon. Symboles des pouvoirs sous Napoléon, 1800–1815*, Paris, 2007.

<sup>4</sup> B. Deseure, *Een bruikbaar verleden. Franse geschiedenispolitiek in België (1792–1814)*, thèse de doctorat inédite, Universiteit Antwerpen, 2011.

<sup>5</sup> [J.-L. Bourceret], *Relation de la réception faite à Bonaparte, Premier Consul de la République Française et Président de la République Italienne, dans la ville d'Anvers, lors de*

---

son passage en l'an XI, Anvers, 1803. Voir aussi L.R. Barbet, *Voyage du Premier Consul à Bruxelles*, Bruxelles, 1803, et le compte rendu dans le *Journal du Commerce d'Anvers*.

<sup>6</sup> SAA, MA 1079/1, Arrivée du Premier Consul.

<sup>7</sup> SAB, IP II, 2477bis, Réception du Premier Consul.

<sup>8</sup> J. Cartwright, « Forms and their Uses : the Antwerp Ommegangen, 1550–1700 », dans M. Twycross (éd.), *Festive Drama*, Cambridge, 1996 ; F. Smekens, *Ommegangen en Blijde Inkomsten te Antwerpen*, Anvers, 1957 ; M. Thofner, *A Common Art : Urban Ceremonial in Antwerp and Brussels during and after the Dutch Revolt*, Zwolle, 2007 ; L. Torfs, « Herinneringen uit de Antwerpsche feesten van vroegere tyden », dans *De Vlaemsche school*, 1864, pp. 133-172.

<sup>9</sup> *Quasque olim vexit magno sub Caesare puppes, auspiciis revehet jam, Bonaparte, tuis* – Voir A. Balis, « De stroom en de zee. De iconografie van Scaldis en Neptunus in de Antwerpse kunst », dans *Tijdschrift voor Geschiedenis* 123, 2010, 4 (numéro thématique *Stad en Stroom. Antwerpse identiteit(en) en vijf eeuwen discours rond de sluiting van de Schelde*), pp. 504-519.

<sup>10</sup> *Quasque olim proavo vexit sub Caesare puppes / Has vehet auspiciis, magne Philippe, tuis*.

<sup>11</sup> RAA, Provinciebestuur, L88A5.

<sup>12</sup> Ch. d'Herbouville, *Statistique du département des Deux-Nèthes*, Paris, an X, p. 73.

<sup>13</sup> [J.-L. Bourceret], *op. cit.*, p. 15.

<sup>14</sup> [J.-L. Bourceret], *op. cit.*, p. 7. Selon le calendrier républicain, le coup d'État de Napoléon a eu lieu le 18 brumaire de l'an VIII.

<sup>15</sup> [J.-L. Bourceret], *op. cit.*, p. 15.